



Montréal, le 28 avril 2020

Monsieur Guy Cormier
Président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
presidence.relationspubliques@desjardins.com

Monsieur Éric Girard
Ministre des finances
ministre@finances.gouv.qc.ca

Danielle McCann,
Ministre de la Santé et des Services sociaux
ministre@msss.gouv.qc.ca

Objet : URGENT – CES : des solutions pour acheminer le formulaire Volet social

Monsieur Cormier,
Monsieur Girard,
Madame McCann,

En cette période de crise, les personnes handicapées et âgées recevant des services d'aide à domicile doivent conserver l'accès à leurs services sans complication supplémentaire. Or, nous avons appris que le formulaire Volet social, que les usagers doivent transmettre au centre de traitement de la paie de Desjardins pour assurer la rémunération des préposés du Chèque emploi-service, doit maintenant être transmis uniquement via télécopieur, puisque les employés du centre de traitement ne peuvent plus avoir accès au courrier postal. Néanmoins, le confinement rend l'accès à un télécopieur quasi impossible pour les usagers. Par ailleurs, la transmission des heures au CLSC par téléphone est tout sauf efficace, compte tenu de la quantité de personnes concernées par ce formulaire, et de l'incapacité partielle ou totale de certains usagers à communiquer par téléphone. Aussi, les solutions proposées sont tout bonnement inadéquates, inefficaces et désuètes.

Dans le contexte actuel, exiger que les personnes que nous représentons se rendent à la pharmacie, ou demande à une tierce personne de s'y rendre, pour télécopier leur formulaire Volet social, compromet la possibilité de transmettre le document à temps, et représente ainsi un risque pour le maintien des services directs offerts à domicile et un risque accrue de contracter la COVID-19 pour des personnes considérées comme vulnérables.

Il est donc indispensable de proposer rapidement des alternatives. Nous demandons qu'un formulaire Volet social informatisé accessible soit rapidement mis en ligne, et qu'une adresse courriel permette immédiatement aux usagers d'envoyer une photo de leur formulaire Volet social complété.

La crise actuelle représente une opportunité de s'adapter et de se moderniser. Pour que les personnes handicapées et aînées puissent continuer de bénéficier des services d'aide à domicile dont elles ont besoin, il importe de prendre action pour assurer la rémunération des personnes qui dispensent ces services. Actuellement, lorsqu'on discute de la situation avec le MSSS et les CISSS/CIUSSS, on nous dit que c'est Desjardins qui ne veut pas procéder à la modernisation, et lorsqu'on parle à Desjardins, on nous dit qu'ils doivent respecter les outils du gouvernement. Au final, il faut arrêter de lancer la faute sur l'autre et convoquer une rencontre de concertation très rapidement pour trouver une solution au problème, rencontre auquel nous voulons participer.

Nous vous prions, Monsieur Cormier, Monsieur Girard, Madame McCann, d'accepter nos sincères salutations.



Paul Lupien, président par intérim
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

C.C.

Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
ministre.delegue@msss.gouv.qc.ca

Monsieur Martin Trépanier, président de l'Office des personnes handicapées du Québec
president-ca@ophq.gouv.qc.ca

Éric Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale
cabinet.numerique@sct.gouv.qc.ca